**Présents :**

* M. Scheppler, *directeur du RPI*
* Mmes Broyer, Del Socoro, Gonin, Mansuy, Nomblot, Pelletier, Robles, *enseignantes*
* Mmes Ducoté, Guichard, Lams, *ATSEM*
* M. Thirard, *Président du Sivos, maire d’Azé*
* M. Jaillet, *maire de Saint Gengoux de Scissé*
* Mmes Aufranc, Hamel, Lebaupin, Janiaud, Fraisse, Gabillet, Guigard, Protat et M. Dussouillez, *représentants des parents d’élèves*
* Mme Carraud, *DDEN*
* Mme Caniau, *Présidente de l’association de la cantine*

**Excusées :**

* Mme Casanova, *Inspectrice de l’Education nationale*
* Mmes Bonot, Carton et Guigard, *représentantes des parents d’élèves*

**1/ Informations relatives à la rentrée 2025 :**

L’organisation du RPI reste identique à la rentrée de septembre 2025. Nous notons le départ en retraite de Mme Guichard et nous la remercions pour son action et son investissement au sein de l’école pendant toutes ces années. Une campagne de recrutement est en cours, Mme Pelletier y étant conviée également, preuve s’il en est encore besoin de la bonne intelligence de partenariat entre les mairies et l’équipe enseignante. M. Scheppler tient encore une fois à remercier les investissements, tant humains, que financiers et matériels que les mairies mettent à disposition de l’équipe pédagogique et la facilité communicationnelle entre tous les acteurs.

Les effectifs pour la rentrée et la répartition des élèves sont les suivants :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Saint-Gengoux de Scissé** | | | | | | **Azé** | | | | | | | |
| **PS – MS**  **Mme Pelletier** | | **MS – GS**  **Mme Del Socoro** | | **GS – CP**  **Mme Gonin** | | | **CP – CE1**  **Mme Nomblot** | | **CE1 – CE2**  **Mme Broyer** | | **CE2 – CM1**  **Mme Robles** | | **CM2**  **M. Scheppler** |
| **PS** | **MS** | **MS** | **GS** | **GS** | **CP** | | **CP** | **CE1** | **CE1** | **CE2** | **CE2** | **CM1** | **CM2** |
| **16** | **6** | **13** | **9** | **10** | **13** | | **8** | **14** | **12** | **12** | **9** | **15** |  |
| **22** | | **22** | | **23** | | | **22** | | **24** | | **24** | | **25** |

Le total des élèves attendus est de 162 sur le RPI, 67 à Saint-Gengoux de Scissé, 95 à Azé. Les répartitions sont faites en prenant en compte de nombreux facteurs comme cela a déjà été rappelé par le passé. Les enseignants prennent soin de créer des groupes classes permettant un bon climat pour les apprentissages. Les parents des enfants en CP seront informés de l’école d’affectation de leur enfant au cours de la dernière semaine de l’année scolaire.

**2/ Bilan des projets pédagogiques de l’année**

**Saint-Gengoux de Scissé**

Les élèves de Mme Pelletier se sont rendus au Poney-club le 10 juin et malgré quelques appréhensions tous les enfants ont pu monter à cheval au cours de cette journée.

Le projet Danse en partenariat avec Aurore Schatzman s’est achevé par une restitution en interne pendant laquelle les classes ont mutuellement partagé leur production. Une restitution sera proposée le jour de la kermesse.

La classe de Mme Del Socoro a assisté à sa dernière séance du cycle Ecole et Cinéma et est également allée visiter le Jardin de M. Vinoche avec la classe de TPS/PS le jeudi 12 juin. Ils ont pu découvrir de nombreuses plantations, complétant ainsi le travail autour du potager de l’école.

Mme Gonin et Mme Del Socoro se sont rendues au château de Sully : le potager de la reine, des dégustations à l’aveugle, un jeu de piste au sein du château, des danses traditionnelles, des costumes d’époque et nourrir les animaux étaient au programme de cette belle journée tant ludique que pédagogique.

**Azé**

Les classes de Mmes Robles et Mansuy se rendent à Viré le lundi 23 juin pour une découverte et une sensibilisation autour du don du sang comme spécifié lors du second conseil d’école.

Les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Lugny le mardi 3 juin. Ils ont bénéficié d’une initiation à la langue de signes ainsi que d’une sensibilisation au harcèlement et ils ont été accueillis au self et ont pu visiter le collège, et avons également été reçus au Centre de Documentation et d’Information.

La classe découverte à Chaux des Crotenay était une belle réussite, tous les enfants ont pu bénéficier d’activités variées sous une météo clémente : tyrolienne, tir à l’arc, escalade, randonnée, course d’orientation, biathlon laser, découverte de la faune des rivières et de la flore de la montagne. Les enseignants sont satisfaits des prestations et de l’accueil du centre Cyclamen, et tiennent encore une fois à remercier les parents d’élèves accompagnateurs qui ont rempli leur mission au-delà des attentes.

La restitution du projet musical avec Mme Millot a eu lieu le mardi 17 juin à l’auditorium du conservatoire Edgar Varèse. Le spectacle a émerveillé l’auditoire et l’équipe enseignante remercie chaleureusement Mme Claire Millot pour son investissement.

Les élèves du CE2 au CM2 ont bénéficié de la représentation d’un spectacle théâtral en partenariat avec le théâtre de Mâcon. Ils ont pu assister à l’Etrange et incroyable histoire de Télémaque à la salle des fêtes d’Azé.

Une exposition d’affiches sera également proposée aux élèves des quatre classes d’Azé au cours de la dernière semaine de l’année scolaire, et ce avec le partenariat de l’association Patrimoine d’Azé ayant pour thème les publicités pour la société Air France dans les années 1970.

Le rallye lecture est en cours à l’école d’Azé. Les meilleurs lecteurs seront récompensés. Un tutorat entre élèves est mis en place afin d’accompagner au mieux ceux qui pourraient rencontrer des difficultés.

**3/ Charte numérique**

M. Scheppler informe le conseil d’école qu’une charte numérique est annexée au règlement intérieur de l’école afin de valider sa mise en vigueur dès la rentrée de septembre 2025. Les enseignants et ATSEM ont déjà pris connaissance des dispositions à prendre dans ce cadre.

M. Scheppler indique également que le site internet de l’école sera réactivé et réalimenté pour la rentrée prochaine, ajoutant ainsi ce moyen de communication à ceux existants.

**4/ Informations concernant le restaurant scolaire**

Mme Caniau a été invitée afin de communiquer sur le restaurant scolaire. Elle rappelle que l’association date de 1981 et n’est constituée que de parents d’élèves du RPI comme le stipulent ses statuts. Mme Caniau remercie les parents investis et salue l’arrivée des nouveaux parents bénévoles mais tient à rappeler que cette association n’est viable que par l’implication du plus grand nombre. Julien est salarié depuis 12 ans et le nombre d’élèves qui fréquentent le restaurant scolaire a doublé sur ce laps de temps. Cela a amené à des aménagements matériels et humains en partenariat avec la mairie d’Azé ( mobilier, salle supplémentaire, changement du protocole d’hygiène ). Tout le monde œuvre en commun pour chercher des solutions afin de relever de nombreux défis tels que les hausses des prix, les contraintes légales et les normes alimentaires. Sans une implication du plus grand nombre, le service proposé pourrait être menacé et M. Thirard ajoute que la prise en charge par la mairie serait difficile. L’assemblée générale de l’association est prévue le 23 septembre 2025 et tout nouveau bénévole est le bienvenu pour le bien être de nos enfants et pour la sauvegarde de l’emploi de notre cuisinier qui propose des repas de qualité à un tarif très abordable.

**5/ Demandes de travaux**

M. Scheppler réitère la demande de l’équipe enseignante d’Azé de l’installation d’un bac à sable mais précise qu’il a bien conscience de l’investissement que cela entraine et remercie encore une fois chaleureusement les mairies pour leurs investissements financiers, matériels et humains.

Toutes les demandes de travaux sont traitées dans les meilleurs délais et selon les possibilités du moment, des remerciements sont également adressés aux agents communaux des deux communes.

**6/ Questions diverses des représentants des parents d’élèves**

**- Piscine. Une question avait été posée lors du précédent conseil sur la répartition des tours dans le temps. Il ne s'agissait pas de proposer un bouleversement de l’organisation de l'école mais de suggérer de positionner les plus petits en dehors du mois de février, les CP à la place des CM2 par exemple.**

Les demandes de fréquentation du centre communautaire aquatique sont faites après consultation du conseil des maitres. Plusieurs contraintes nous font choisir ces dates, telles que le transport, les horaires et la prise en compte des CP de l’école de Saint-Gengoux de Scissé. Un échange de période ne changerait pas le fait que les classes de CP fréquentent la piscine en hiver. De plus, l’apprentissage de la lecture étant un élément essentiel des apprentissages, le cycle piscine placé plus en avant dans l’année casserait le rythme des élèves en ce sens.

**- Sécurité. Dans un souci de confidentialité, il est proposé de ne pas aborder tous les détails des sujets en réunion (emplacement des cachettes par exemple) ou, à tout le moins, de ne pas les faire figurer au PV du conseil.**

M. Scheppler approuve cette demande pertinente et veillera à la confidentialité de ces informations.

**- Sécurité. Est-il toujours possible d'accéder à l'ouverture du portillon en glissant la main au travers du grillage (par la gauche) ?**

Suite à l’intervention des agents communaux d’Azé, il n’est plus possible d’accéder à l’ouverture du portillon depuis l’extérieur.

**7/ Informations complémentaires :**

Un bilan de l’Aide aux devoirs a été fait avec Mme Dutartre, l’équipe enseignante souhaitant que le dispositif soit reconduit avec quelques ajustements.

La Tirelire des écoles a reçu un don de l’association des Anciens de Saint-Gengoux de Scissé et a transmis une part de la somme aux coopératives scolaires. Nous remercions M. et Mme Boetsch pour ce geste.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 29 août au matin, aucune information concernant les répartitions des élèves ne sera divulguée d’ici là.